



## PÉNITENTIAIRE OUTRE-MER : UNE PÉNITENTIAIRE A PART ENTIÈRE OU ENTIÈREMENT A PART ?

De la Guyane au Pacifique, des Antilles à la Réunion, les racines des maux pénitentiaires sont les mêmes dans toute l'outre-mer malgré les milliers de kilomètres qui séparent les Personnels et les établissements. L'éloignement géographique entre les structures et le territoire hexagonal n'explique cependant pas tout...

La pénitencière outre-mer partage le même manque d'infrastructures, le même manque de Personnels, le même manque de volonté politique de changer les choses tant dans l'Hexagone que dans les DOM...

**Dans « volonté politique », c'est surtout la politique qui prime...**

L'intitulé de la loi « Égalité réelle Outre-Mer » pourrait prêter à sourire si elle ne nous renvoyait pas à la face la réalité, qu'elle soit professionnelle ou personnelle, de notre quotidien.

**L'intitulé de cette loi pose question : Existe-t-il une égalité irréaliste de droit ou une inégalité réelle de fait ?**

Dans l'administration pénitentiaire, les inégalités avec la métropole sont, elles, bien réelles !... Où sont les équipes cynotechniques, les UHSI, les UHSA, les PREJ que la DAP s'empresse de mettre en place en métropole mais que l'on refuse dans les Départements d'Outre-Mer ?

Où sont les équipes d'intervention, les établissements pour mineurs sans parler d'établissements pour peine digne de ce nom évitant ainsi l'emploi des transferts vers la métropole comme mode de régulation de nos détentions ?

**Ce n'est pas une fatalité mais un choix politique !**

L'UFAP UNSa Justice, fidèle à son engagement de Congrès, revendique un véritable plan Marshall pour l'Outre-Mer avec la création d'ERIS, d'équipes cynotechniques, d'UHSI et UHSA, d'EPM et le déploiement d'EJ. C'est ça l'Égalité Réelle !...

L'UFAP UNSa Justice exige une politique pénitentiaire ultra-marine, seule option possible pour un service public pénitentiaire moderne et rénové !...

Cette politique doit avoir pour fil conducteur une gestion de la ressource humaine permettant une révision globale des organigrammes, une priorisation des Personnels originaires de tous corps et grades confondus et la création d'une DRAS Outre-Mer !...

Que dire enfin de la gestion administrative des établissements outre-mer ? À quand une direction interrégionale et non plus une mission outre-mer ? À quand une CAPI outre-mer ? À quand une politique pénitentiaire ultra-marine ? À quand un(e) Domien(ne) à la tête de la DI Outre-Mer ?

Cette organisation archaïque est révélatrice d'un système condescendant... Nos Départements d'Outre-Mer font partie du territoire de la République Française, une et indivisible !...

Aujourd'hui, la MOM demeure entre les mains d'une lignée qui se passe le flambeau. Difficile dans de telles conditions d'entrevoir une évolution positive pour les structures pénitentiaires et leurs Personnels : c'est le changement dans la continuité !...

Paris, le 27 juillet 2018

Pour l'UFAP UNSa Justice,

David CALOGINE, secrétaire général adjoint

Wilfried FONCK, secrétaire national